



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Comité Scientifique et Technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies

61^{ème} session
(Vienne, 29 janvier - 9 Février 2024)

Point 5. L'espace au service du développement durable : les techniques spatiales et leurs applications, y compris le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Madame la Présidente,

Permettez-moi d'abord de vous féliciter pour élection, de saluer le travail remarquable de votre prédécesseur l'ambassadeur Facetti du Paraguay et de saluer également la nouvelle direction du Bureau des Affaires spatiales.

Madame la Présidente,

Chers collègues,

L'année 2023 a été marquée par le premier Sommet des dirigeants des agences spatiales lors de la COP 28 sur le climat. La France souhaite

encourager la poursuite de ce dialogue et de ces discussions dans les années à venir et est disponible pour contribuer aux prochaines sessions de l'initiative SPACE BRIDGE du Bureau des Affaires spatiales.

Madame la Présidente,

Je souhaiterais illustrer l'importance que la France accorde à l'utilisation des technologies spatiales au service du développement durable à travers deux axes importants.

1/ Le premier axe porte naturellement sur les activités du CNES, à travers les systèmes conçus par notre agence spatiale et ses activités de coopération internationale, qui permettent de progresser dans la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable liés à la résilience de nos sociétés et à l'action climatique.

En lien avec ses partenaires internationaux, le CNES contribue à l'amélioration des techniques de télédétection, centrales pour la compréhension du changement climatique et l'adaptation des populations.

Je souhaiterais citer quelques exemples de coopération internationale tout à fait remarquables en la matière :

Le satellite franco-chinois d'océanographie CFOsat contribue depuis 2018 à la connaissance des vents et des vagues à la surface des océans pour l'exploitation d'éoliennes et d'hydroliennes.

Les premières données de la mission franco-américaine SWOT avec la collaboration des agences spatiales canadienne et britannique, lancée fin

2022 depuis les Etats-Unis, vont constituer une révolution dans les domaines de l'hydrologie et de l'océanographie.

Dans les années à venir, la mission Trishna menée avec l'agence spatiale de l'Inde, nous permettra de mieux connaître les évolutions thermiques, notamment dans les zones urbaines.

La mission MicroCarb, menée en collaboration avec le Royaume-Uni, aura pour sa part pour objectif de recenser et de cartographier les sources et puits de CO₂ à l'échelle planétaire, tandis que la mission franco-allemande MERLIN sera dédiée à la surveillance du méthane atmosphérique, second gaz à effet de serre issu des activités humaines après le CO₂.

Chaque mission assure la continuité de la mesure tout en affinant sa précision au fil du temps, apportant ainsi une contribution majeure à la lutte contre le changement climatique.

Le programme Copernicus de l'Union Européenne auquel contribue activement la France, est à cet égard fondamental pour suivre de plus près le changement climatique et soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation.

En matière de coopération internationale, la France a placé la contribution de l'espace à la lutte contre le réchauffement climatique parmi ses grandes priorités.

Ainsi, l'initiative internationale proposée par la France, le Space for Climate Observatory (SCO) poursuit sa montée en puissance avec l'entrée en vigueur depuis le 1er septembre 2022 de la Charte internationale, qui compte actuellement 47 signataires, dont 26 pays. Le SCO est un accélérateur de services et de démonstrateurs basés sur des cas d'utilisation locaux, impliquant les acteurs du secteur spatial et, plus largement, la société civile avec des retombées sociales pour les communautés locales mais également pour l'innovation et la recherche. Dans ce cadre, la délégation française, comme l'a fait la délégation canadienne, appelle au soutien des parties afin de poursuivre la mobilisation de la communauté internationale pour permettre la mise en œuvre des projets SCO à travers trois piliers concrets : l'amélioration de l'utilisation des données d'observation de la Terre, la mise en œuvre de ressources de financement et le développement de nouveaux services.

2/ Le second axe de la mobilisation de la France porte sur la mise en place d'étroites synergies et d'une vision commune entre son agence spatiale, le CNES, et son agence de développement, l'Agence française de développement, afin de systématiser l'utilisation des données d'observation et améliorer l'efficacité de l'aide publique au développement.

Les satellites d'observation de la Terre constituent pour l'AFD un moyen unique d'élaborer avec le CNES des solutions technologiques au service de la préparation et de l'évaluation des projets de développement

des Etats partenaires qui bénéficient des financements de l'agence française de développement.

En particulier, l'AFD s'est dotée d'une stratégie géo spatiale résolument innovante par rapport aux pratiques des bailleurs internationaux. Le CNES et l'AFD ont ainsi mené conjointement en 2022 et 2023 le projet PASSDEF qui a permis de développer des démonstrateurs de services satellitaires pour les besoins des gestionnaires de projet de l'AFD.

Cette offre satellitaire et de services portée par les deux agences, a permis de mettre en place en 2023 des projets de coopération innovants au bénéfice des pays en développement :

- Au financement d'un projet de hub de données géospatiales au Rwanda ;
- A l'accompagnement de la Mongolie pour la gestion de ses pâturages et la mise en place d'une certification unique au monde de cachemire durable ;
- Au financement d'un projet régional en Amérique Latine en faveur du cacao durable et des accords « zéro déforestation »
- Et enfin à l'organisation d'un atelier au Sénégal sur le développement de solutions numériques innovantes au service du développement durable grâce aux données géospatiales.

Madame la Présidente,

3/ Je souhaiterais revenir sur la présentation qui nous a été faite hier par la délégation de la Fédération de Russie russe d'un projet de résolution. Nous avons pu examiner attentivement ce texte, qui est identique à celui qui avait été présenté à l'automne dernier devant la 4^e Commission de l'AGNU et qui avait été retiré faute de consensus quant à la pertinence de son examen. Je souhaiterais indiquer que la France a de fortes réserves de fond sur le texte qui nous est présenté dans le cadre de ce sous-comité du CUPEEA, nous les détaillerons le moment venu. Nous considérons en effet que ce texte n'apporte rien de nouveau par rapport aux sujets traités dans cette enceinte, et tend à dupliquer des textes existants.

Je vous remercie. /.